



Résiliation contrat de location matériel médical

Par **DocMH2**, le **06/10/2019** à **17:09**

Bonjour, j'étais jusqu'à décembre 2018 médecin généraliste libéral; j'ai souscrit au printemps 2018, suite à la visite d'un commercial, un contrat de location auprès de la société GEAT, pour un électrocardiographe, avec interprétation à distance des tracés. Il s'agit de mensualités de 119 euros (mandat SEPA auprès de Locam) pour une durée de 60 mois, je n'ai à aucun moment été informée de l'impossibilité de résiliation du contrat. Or, j'ai définitivement stoppé mon activité libérale, et ai alors souhaiter leur restituer le matériel (dont je ne m'étais d'ailleurs jamais servi) et mettre fin à mes loyers: on me dit que cela est impossible sous peine de poursuites. J'ai pu voir sur certains forums que des confrères avaient déjà eu un problème similaire avec la même société... Pouvez vous me venir en aide? Par avance merci pour votre réponse.

Par **CarolineDenambride**, le **23/10/2019** à **20:48**

Cher Docteur, Afin de répondre à votre question, il conviendrait de connaître les termes de votre contrat signé avec cette société et les conditions de résiliation. Très cordialement, Me Caroline DENAMBRIDE Avocate au Barreau de LYON

Par **morobar**, le **24/10/2019** à **09:58**

Bonjour, Ce contrat est double: * location avec le fabricant/distributeur*

financement avec un contrat de crédit affecté.
C'est à ce dernier niveau que réside la difficulté. Il faut envisager si c'est possible le rachat du crédit.